

POINTS D'ACTUALITÉS

<p>Bouger plus, une nécessité pour les Français (lien)</p>	<p>Identification de cas autochtones de chikungunya en France et en Italie depuis août 2017 (A la Une)</p>	<p>Bilan de la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du Zika arrêté au 22 septembre 2017 (pages 3 et 4)</p>
--	--	--

| A la Une |

CHIKUNGUNYA - Transmission autochtone en France et en Italie, en 2017

Compte tenu des risques d'importation à partir des zones où le virus chikungunya circule dans le monde et de dissémination à partir de moustiques vecteurs autochtones, des mesures de surveillance et de contrôle sont mises en place dans différents pays. En France métropolitaine, le ministère chargé de la Santé a mis en place depuis 2006 un plan anti-dissémination du chikungunya, de la dengue et du Zika (intégré en 2016 suite à l'épidémie sévissant en Amérique du sud et centrale et dans les îles des Caraïbes) qui inclut une surveillance entomologique et une surveillance épidémiologique assurée par Santé publique France. Les mesures de prévention, notamment de lutte antivectorielle, y sont précisées.

L'identification récente de foyers de cas autochtones en France et en Italie attestent de la réalité du risque de transmission vectorielle du virus chikungunya et viennent rappeler l'importance des mesures à mettre en œuvre et de l'information des voyageurs en direction et au retour des zones d'endémie.

Situation en France :

Au 27/09/2017, 11 cas autochtones de chikungunya ont été identifiés dans deux foyers distants d'une dizaine de kilomètres, dans le département du Var : 9 cas confirmés (mise en évidence du virus par PCR) et 2 cas probables (mise en évidence des anticorps IgM anti-chikungunya). Un lien épidémiologique entre ces

deux foyers a été établi par les investigations. Les investigations se poursuivent.

Pour en savoir plus :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/%20fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Chikungunya/Actualites>

Des points réguliers sont également disponibles dans le point épidémiologique de la Cire Paca-Corse. Le dernier en date du 27 septembre est disponible avec le lien suivant :

<https://www.paca.ars.sante.fr/system/files/2017-09/VeilleHebdo-Paca-201738.pdf>

Situation en Italie :

Des cas autochtones de chikungunya ont été détectés en août et septembre en Italie, principalement à Anzio, ville balnéaire touristique dans le Latium, et Rome.

Au 21 septembre 2017, 92 cas autochtones confirmés de chikungunya ont été diagnostiqués dont 70 cas dans la zone côtière d'Anzio (Région du Latium) et 19 à Rome. Des investigations se poursuivent (Source : ECDC).

Pour en savoir plus : Rapport sur les maladies transmissibles couvrant la période du 17 au 23 septembre : <https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/Communicable-disease-threats-report-23-sep-2017.pdf>

| Veille internationale |

Sources : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), European Centre for Disease Control (ECDC)

22/09/2017 – L'ECDC énonce que depuis le début 2017, plusieurs pays membres de l'euro ont signalé de nombreux cas (humain ainsi qu'animal) de fièvre du Nil occidental [\(lien\)](#)

22/09/2017 – L'ECDC publie un rapport sur les maladies transmissibles couvrant la période du 17 au 23 septembre 2017 avec mises à jour concernant la malaria, la fièvre typhoïde, le chikungunya, la légionellose et la fièvre du Nil occidental [\(lien\)](#)

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2014-2017, données arrêtées au 28/09/2017

	Bourgogne Franche-Comté																2017*	2016*	2015	2014
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	1	0	2	0	1	0	2	0	1	0	2	0	1	0	0	10	22	17	16
Hépatite A	0	8	0	7	0	3	1	3	0	2	1	8	1	4	3	6	41	38	24	27
Légionellose	3	13	1	24	0	3	0	2	1	6	2	20	0	9	1	6	83	74	105	108
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	3	9	6
TIAC¹	0	2	0	7	0	8	0	2	0	2	0	3	0	0	0	1	25	37	35	40

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) présentés ci-dessous sont :

- le nombre de passages aux urgences toutes causes par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) des services d'urgences de Bourgogne-Franche-Comté adhérant à SurSaUD®
- le nombre d'actes journaliers des associations SOS Médecins, (tous âges) (Dijon, Sens, Besançon)
- le nombre de décès des états civils informatisés de Bourgogne-Franche-Comté

Commentaires :

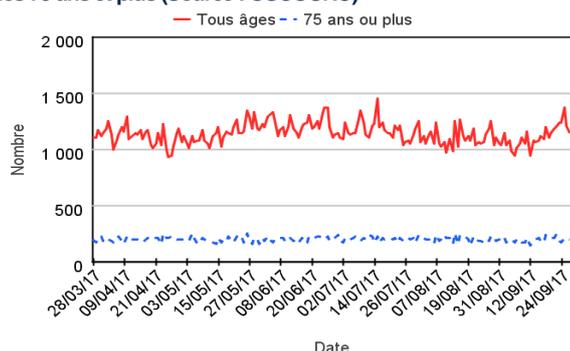
La Cire n'observe pas d'augmentation inhabituelle de l'activité globale récente des services d'urgences et des associations SOS médecins, ni de la mortalité déclarée (avec un délai) par les états civils. Depuis la semaine 37 (11 septembre) en France, une augmentation précoce des diagnostics de bronchiolites chez les moins de deux ans est observée (urgences et SOS Médecins) avec un accroissement simultané de la circulation des rhinovirus. Dans l'activité SOS médecins en Bourgogne Franche-Comté, une augmentation a également été observée en semaine 37 chez les moins de 2 ans.

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Paray-le-Monial, Avallon, Joigny, Tonnerre, et de la Polyclinique d'Auxerre n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

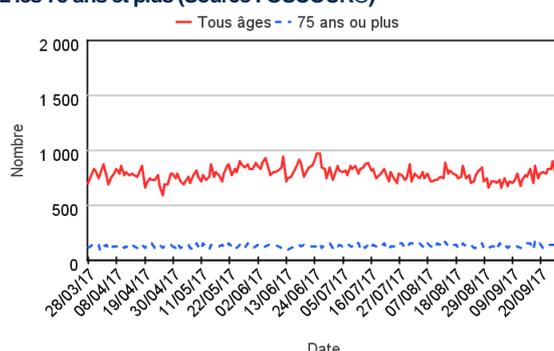
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences par jour en Bourgogne, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



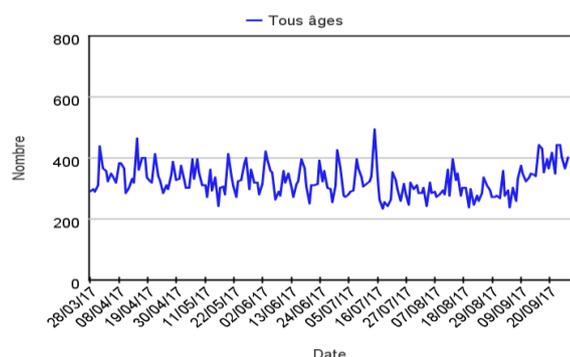
| Figure 2 |

Nombre de passages aux urgences par jour en Franche-Comté, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



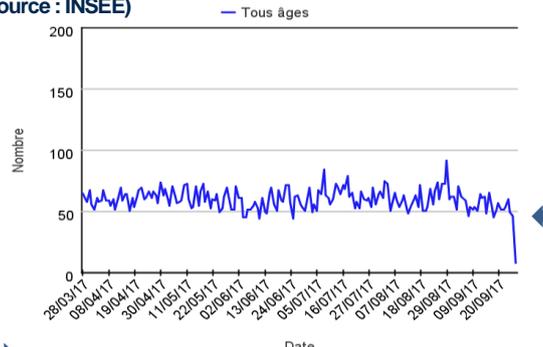
| Figure 3 |

Nombre d'actes journaliers SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins)



| Figure 4 |

Nombre de décès journaliers issus des états civils de Bourgogne-Franche-Comté (Source : INSEE)



La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

| Surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et du Zika |

Du 1^{er} mai au 30 novembre 2017, la surveillance renforcée du chikungunya, de la dengue et de l'infection à virus Zika dans les 33 départements dont la Saône-et-Loire où le moustique vecteur (*Aedes albopictus* dit « moustique tigre ») est implanté, est basée sur :

- le dispositif de surveillance de la déclaration obligatoire de ces trois pathologies ;
- le signalement sans délai par les médecins cliniciens et les laboratoires libéraux et hospitaliers à l'ARS des cas suspects importés ;
- une analyse quotidienne des données des laboratoires Biomnis et Cerba pour identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par les deux systèmes décrits précédemment.

Le signalement d'un cas entraîne des investigations épidémiologiques et entomologiques le cas échéant.

Du 1^{er} mai au 22 septembre 2017, dans les 33 départements métropolitains où la surveillance renforcée est activée, **111 cas importés de dengue, 2 de chikungunya et 9 de Zika** ont été confirmés. La liste des pays des cas confirmés est disponible dans le Tableau 2.

Depuis le 11 août 2017, un foyer de transmission autochtone de chikungunya a été mis en évidence dans un quartier de la commune du Cagnet-des-Maures (Var) avec l'identification de 7 cas confirmés et 2 cas probables (Tableau 3). Le 15 septembre 2017, 2 nouveaux cas autochtones ont été identifiés dans la commune de Taradeau (Var), à environ 10 km du Cagnet-des-Maures. Ces 2 nouveaux cas constituent un 2^{ème} foyer de chikungunya. Un lien épidémiologique entre ces deux foyers a été établi par les investigations. (Pour en savoir plus : <http://invs.santepubliquefrance.fr/%20fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Chikungunya/Actualites>).

En Saône-et-Loire, sur les 5 signalements reçus validés, un cas importé de Zika a été confirmé (pays de séjour : Costa Rica) ; soit aucun nouveau cas confirmé depuis le 03 juillet 2017.

| Tableau 2 |

Pays de séjour des cas confirmés importés

DENGUE	111	CHIKUNGUNYA	2	ZIKA	9	FLAVIVIRUS	4
Côte d'Ivoire	20	Brésil	2	Cuba	4	Guadeloupe	1
Inde	11			Costa Rica	2	Philippines	1
Thaïlande	11			Burkina Faso	1	Thaïlande	1
Polynésie Française	10			Equateur	1	Togo	1
Viêt Nam	9			Pérou	1		
Nouvelle Calédonie	8						
Sri Lanka	8						
Myanmar	7						
Indonésie	3						
La Réunion	3						
Mexique	3						
Burkina Faso	2						
Malaisie	2						
Philippines	2						
Seychelles	2						
Bangladesh	1						
Benin	1						
Colombie	1						
Ethiopie	1						
Fidji	1						
Guadeloupe	1						
Lao	1						
Nigeria	1						
République Dominicaine	1						
Togo	1						

| Tableau 3 |

Nombre de cas confirmés de dengue, de chikungunya et de Zika, par région de surveillance renforcée, du 1^{er} mai au 22 septembre 2017

Régions (N° départements)	Cas confirmés importés					Cas confirmés autochtones à transmission vectorielle		
	Dengue	Chikungunya	Zika	Flavivirus*	Co-infection	Dengue	Chikungunya	Zika
Grand-Est (67-68)	7	2	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine (24-33-40-47-64)	8	0	4	0	0	0	0	0
Auvergne-Rhône-Alpes (01-07-26-38-69-73)	36	0	1	1	0	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté (71)	0	0	1	0	0	0	0	0
Corse (2A-2B)	1	0	0	0	0	0	0	0
Ile-de-France (94)	9	0	0	2	0	0	0	0
Occitanie (11-12-30-31-32-34-46-66-81-82)	21	0	3	1	0	0	0	0
Pays-de-la-Loire (85)	0	0	0	0	0	0	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur (04-06-13-83-84)	29	0	0	0	0	0	11	0
Total	111	2	9	4	0	0	11**	0

* Résultats sérologiques ne permettant pas de distinguer la dengue et le Zika.

** Neuf cas confirmés (PCR positive) et deux cas probables (sérologie positive)

Le circuit de signalement des cas suspects à effectuer par les médecins et les biologistes de Saône-et-Loire, et ce quel que soit le département de domicile du patient est présenté en figure 5.

La recherche des diagnostics chikungunya, dengue et Zika doit se faire simultanément dans le cadre de la surveillance renforcée, même si le diagnostic est plus orienté vers une des 3 pathologies (Figure 6).

Figure 5

Circuit de signalement des cas de chikungunya, de dengue et de Zika à l'attention des médecins et biologistes du 71

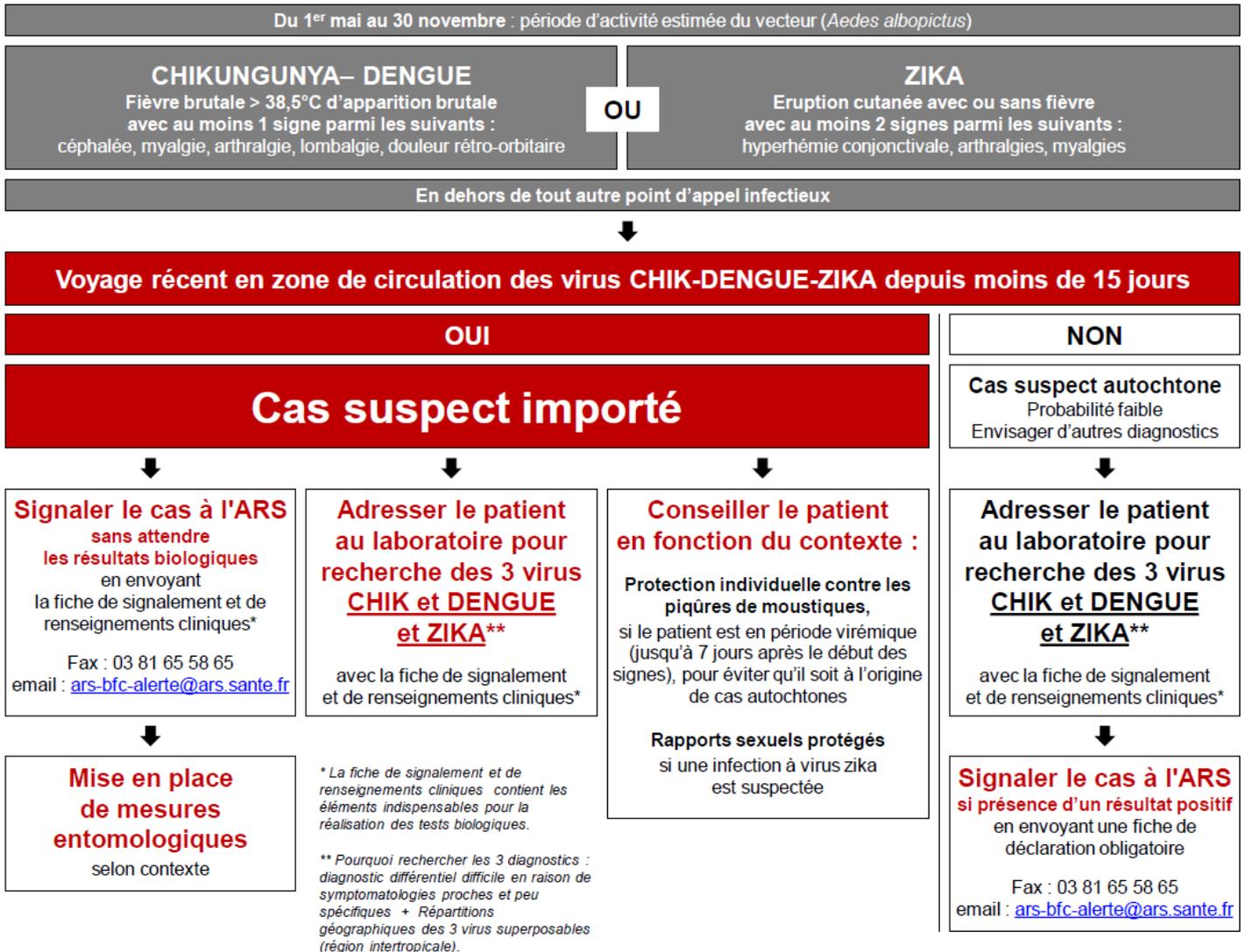


Figure 6

Modalités de diagnostic biologique du chikungunya, de la dengue et du Zika

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR sur sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR sur urines (zika)																	
Sérologie (IgM-IgG) (chik-dengue-zika)																	

* Date de début des signes
Analyse à prescrire



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900
Fax : 03 81 65 58 65
Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Equipe de la Cire Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticiennes
Kristell Aury-Hainry
Héloïse Savolle

Assistante
Mariline Ciccardini

Interne de santé publique
François Cousin

Directeur de la publication
François Bourdillon,
Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne-Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>